



■ SCHULBUET ■ RÈMELENG





- Sommaire
- Inhaltsverzeichnis

IMPRESSUM

Éditeur responsable : Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Rumelange

Rédaction : Joël Steffen

Photos : Joël Steffen

Layout : Joël Steffen



Préfaces / Vorworte	4
Ecole fondamentale / Grundschule	
Nos bâtiments / Unsere Gebäude	6
Nos horaires / Unsere Schulzeiten	7
Education précoce / Früherziehung	8
Préscolaire cycle 1 / Vorschule Zyklus 1	10
Cycles 2, 3, 4 / Zyklen 2, 3, 4	12
Autres tâches d'enseignement / Andere Unterrichtsaufgaben	15
Centre d'apprentissage / Förderzentrum	16
I-EBS	17
ESEB	18
Comité d'école / Schulvorstand	19
Equipes pédagogiques / Pädagogische Teams	20
Direction régionale / Regionale Direktion	20
Délégué à la sécurité / Sicherheitsdelegierter	20
Représentants des parents / Elternvertreter	21
Règlement d'ordre interne	22
Charte scolaire / Schulcharta	23
Surveillance / Aufsicht	24
Absences / Fehlen	25
PDS	26
Bibliothèque scolaire / Schulbibliothek	27
Projet judo / Judo-Projekt	28
Cours de natation / Schwimmkurse	29
Jardin scolaire / Schulgarten	30
Activités / Aktivitäten	31
E Stopp fir de Mupp	34
Fruit 4 School	35
Lait scolaire / Schulmilch	35
Tri de déchets / Mülltrennung	36
De séchere Schoulwee	37
Autres services / Weitere Dienste	
Service scolaire / Schuldienst	38
Ecole de musique / Musikschule	38
Santé scolaire	39
Service d'éducation et d'accueil (SEA)	40
Ëmweltnomëtteger Sicon	42
Maison des jeunes / Jugendhaus	43
Crèches / Kindertagesstätten	44
Assistance pour devoirs à domicile / Hausaufgabenhilfe	44
Association des parents / Elternvereinigung	45
Photos de classes / Klassenfotos	46
Infos générales / Allgemeine Infos	
Calendrier des vacances / Schulferien	66
Liste téléphonique / Telefonverzeichnis	67



Préface

Vorwort

**Léif Schoukanner, léif Elteren,
léift Schoulpersonal, léif Bierger,**

D'Vekantz ass eriwwer an den Alldag huet eis erëm. Fir de Schoul-
fank si mer awer leider nach ëmmer mat dem Corona-Virus geplot.
D'Gemeng, d'Léierpersonal an d'Betréier maache weiderhin hiert
Bescht, fir dass all Schüler sech sécher a wuel fillt an eise Gebaier.

Jidderee soll sech och un d'Hygiène- an Ofstandsreegelen halen.

Mär investéieren all Joer vill Suen an eis schoulesch Infrastrukturen. An deenen nächste Méint fänke mer mam
Neibau vun eiser Maison Relais un. Wéi der gesitt, ass dofir och schonn een neien Transformator virun der
bestoender Maison Relais installéiert ginn. Eist Bestriewe war a bleift alle Bedeelegten um Unterrecht modern
Bildungsinfrastrukture mat enger gudder Ausstattung bereetzstellen. Esou sollen eis Kanner optimal op hier
weider schoulesch a berufflech Zukunft virbereet ginn.

Ech soen dem Léierpersonal, der „Direction Régionale“ mat hirem Staff, dem Betreuungspersonal, den Elterever-
trieder a jidderengem villmools Merci fir hiert Engagement.

Eise Schoukanner wënschen ech, datt si vill nei spannend Saache léieren, vill Freed, an e flott an erfollegräicht
Schouljoer hunn.

Henri HAINE, Buergermeeschter

Chers enfants, chers parents, chers enseignants, chers concitoyens,

Les vacances sont terminées et la vie de tous les jours reprend. Malheureusement, nous sommes toujours en
proie à la crise du Coronavirus. L'administration communale, le personnel enseignant et d'encadrement feront
tout leur possible pour que chaque écolier se sente à l'aise et en sécurité. Chacun doit également respecter les
mesures d'hygiène et de distanciation sociale.

Nous investissons chaque année beaucoup de moyens dans les infrastructures scolaires. Dans les mois à
venir, la construction d'une nouvelle Maison Relais sera entamée. Comme vous pouvez le constater, un
nouveau transformateur a déjà été installé à cet effet devant la Maison Relais existante. Notre ambition consiste et
consistera à mettre à la disposition de toutes les parties prenantes de l'enseignement des infrastructures scolaires
modernes et bien équipées, dans lesquelles nos enfants seront préparés de façon optimale à leur avenir scolaire et
professionnel.

Je remercie chaleureusement le personnel enseignant, la « direction régionale » avec leur staff, le personnel
d'encadrement de la Maison Relais et des foyers, les représentants des parents d'élèves et tout le monde pour
son engagement.

Aux enfants, je souhaite qu'ils apprennent de nombreuses choses passionnantes, et qu'ils ont beaucoup de
plaisir, et surtout une année scolaire couronnée de succès.

Henri HAINE, Bourgmestre



Préface

Vorwort

Chers parents, chers lecteurs

L'année scolaire 2019/2020, une année hors du commun.

Cette phrase met en avant la situation exceptionnelle à laquelle, nous avons tous dû faire face. Une année pleine de défis, qui a eu besoin de la contribution de chacun d'entre nous. Une année qui a apporté de grands changements, qui jusqu'à ce jour, étaient inconnus dans nos

vies quotidiennes, que ce soit l'enseignement à distance, le télétravail ou l'utilisation des nouveaux médias afin de garantir une continuité de l'apprentissage.

Voici un bref résumé de l'année scolaire 2019/2020 :

- ▶ Cette année aurait dû être l'année de la mise en œuvre de notre plan de développement scolaire. Vues les circonstances, cette-dernière n'a pas pu se dérouler comme prévue, voilà pourquoi une partie de nos objectifs n'ont pas pu être atteints.
- ▶ Le 13 mars 2020, le ministère de la santé ensemble avec le ministère de l'éducation nationale ont pris la décision de fermer les écoles et les structures d'accueil.
- ▶ À partir du 25 mai 2020, les enfants ont pu à nouveau fréquenter l'enseignement fondamental et les structures d'accueil, ceci sous le strict respect des mesures sanitaires imposées par le ministère de la santé.

L'organisation de cette « deuxième » rentrée a été un grand défi impliquant la contribution de chaque membre de la communauté scolaire. Voilà pourquoi, je tiens à remercier tous les parents et enseignants pour leur engagement.

De plus, je tiens à remercier les concierges de l'école et les ouvriers de la commune pour leur travail formidable, ainsi que le service scolaire et le Bourgmestre de la commune de Rumelange.

Un grand Merci aussi à M. Sacha Rohmann, chargé de direction du SEA « Roude Fiels » pour sa bonne collaboration.

Et en dernier lieu, il me tient à cœur de remercier tous les élèves. Leur discipline a été remarquable, ce qui nous a bien facilité la tâche.

Durant l'année scolaire 20/21, l'école se concentre sur la mise en œuvre de son plan de développement scolaire et essaiera d'atteindre ses objectifs dans le but d'améliorer au mieux l'environnement d'apprentissage.

Tout en vous souhaitant une bonne lecture, j'espère vous revoir en septembre en bonne santé et plein d'énergie afin d'attaquer une nouvelle année scolaire.

Anne FALKENSTEIN, Présidente du comité d'école



Bâtiments scolaires

Schulgebäude

L'école fondamentale Sauerwiesen est composée de 4 bâtiments scolaires:

- ▶ le bâtiment «précoce» (2 classes)
- ▶ le bâtiment «préscolaire» (9 classes)
- ▶ le bâtiment «Sauerwiss» (30 classes)
- ▶ le bâtiment «J.P. Bausch» (2 salles)

Ces 4 bâtiments forment une école unique et ses enseignants forment un corps enseignant unique.

Die Grundschule Sauerwiesen besteht aus 4 Schulgebäuden:

- ▶ das Gebäude „Früherziehung“ (2 Klassen)
- ▶ das Gebäude „Vorschule“ (9 Klassen)
- ▶ das Gebäude „Sauerwiss“ (30 Klassen)
- ▶ das Gebäude „J.-P. Bausch“ (2 Säle)

Diese 4 Gebäude bilden eine einheitliche Schule und ihre Lehrkräfte eine einheitliche Lehrerschaft.



BÂTIMENT PRÉCOCE GEBÄUDE FRÜHERZIEHUNG

rue d'Esch | L-3720 Rumelange | 26 56 01 74

BÂTIMENT PRÉSCOLAIRE GEBÄUDE VORSCHULUNTERRICHT

8, rue de la Fontaine | L-3736 Rumelange | 56 61 78 - 1



BÂTIMENT SAUERWISS GEBÄUDE SAUERWISS

2, rue Emile Lux | L-3738 Rumelange | 56 61 78 -1

BÂTIMENT J.P. BAUSCH GEBÄUDE J.P. BAUSCH

rue J.P Bausch | L-3713 Rumelange | 56 74 49



Horaires

Schulzeiten

Précoce Früherziehung (cycle / Zyklus 1)	Préscolaire Vorschule (cycle / Zyklus 1)	Bâtiment Sauerwiss (cycle / Zyklus 2)	Bâtiment Sauerwiss (cycles / Zyklen 3,4)
8.00 - 11.45	8.00 - 11.45	7.50 - 8.45	7.50 - 8.45
midi / Mittag		8.45 - 9.35	8.45 - 9.35
14.00 - 16.00	14.00 - 16.00	récréation / Pause	9.35 - 9.55
		9.50 - 10.10	récréation / Pause
		10.10 - 11.05	10.10 - 11.05
		11.05 - 11.55	11.05 - 11.55
		midi / Mittag	
		14.00 - 14.55	14.00 - 14.55
		14.55 - 15.50	14.55 - 15.50



BÂTIMENT PRÉCOCE

GEBÄUDE FRÜHERZIEHUNG

rue d'Esch
L-3720 Rumelange
T. 26 56 01 74

Education précoce cycle I

Früherziehung Zyklus I



ORGANISATION

Sont admis au cycle 1 précoce les enfants âgés de 3 ans accomplis au 1er septembre 2020, c'est-à-dire les enfants nés entre le 1er septembre 2016 et le 31 août 2017.

Deux groupes du cycle 1 précoce fonctionnent dans le bâtiment précoce. Chaque groupe est pris en charge par min. deux enseignants. Les enfants bénéficieront de 5 à 8 demi-journées de cycle 1 précoce par semaine. Le temps d'arrivée des enfants se situera entre 8.00 et 8.30 heures du matin et le moment du départ entre 11.30 et 11.45 heures.

Les enfants sont pris en charge en dehors de l'horaire de 7.30 à 8.00 heures du lundi au vendredi et de 13.40 à 14.00 heures respectivement de 16.00 à 16.15 heures les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

ORGANISATION

In der Früherziehung Zyklus 1 werden Kinder angenommen, die am 1. September 2020 drei Jahre alt sind, also Kinder die zwischen dem 1. September 2016 und dem 31. August 2017 geboren sind.

Im Gebäude der Früherziehung Zyklus 1 werden zwei Gruppen unterrichtet. Jede dieser Gruppen wird von mind. 2 Personen betreut (siehe Liste). Die Kinder werden an 5-8 Halbtagen pro Woche unterrichtet. Der Schulbeginn liegt zwischen 8.00 und 8.30 Uhr - der Schulschluss zwischen 11.30 und 11.45 Uhr.

Außerhalb der Schulzeiten werden die Kinder von 7.30 bis 8.00 Uhr (montags-freitags) und von 13.40 bis 14.00 Uhr, sowie von 16.00 bis 16.15 Uhr (am Montag-, Mittwoch-, Freitagnachmittag) betreut.



Lu - Ve

Mo - Fr

temps d'arrivée/ Schulbeginn

8.00 - 8.30

moment du départ/ Schulschluss

11.30 - 11.45

Lu + Me + Ve

Mo + Mi + Fr

14.00 - 16.00



L'éducation précoce: enseignantes, éducateurs et classes

Die Früherziehung: Lehrerinnen, Erzieher und Klassen

Classe 1

Klasse 1

Titulaire	Lehrerin	Oberlinkels Nathalie	T. 26 56 01 74
Titulaire	Lehrerin	Welter Martine	T. 26 56 01 74
Educatrice	Erzieherin	Rastoder Erna	T. 26 56 01 74

Classe 2

Klasse 2

Titulaire	Lehrerin	Druart Danny	T. 26 56 01 74
Educatrice	Erzieherin	Weber Astrid	T. 26 56 01 74

Règlement d'ordre intérieur

- Pour assurer le bon fonctionnement de l'enseignement précoce, les parents doivent obligatoirement inscrire leur enfant pour un minimum de 5 plages sur un total de 8 plages.
- En fonction du nombre d'enfants inscrits, la Ville de Rumlange et le personnel enseignant tenteront le plus possible de respecter les choix.
- Il y a 40 places disponibles. En cas d'inscriptions surpassant ce nombre, une sélection suivant les critères de priorités suivants sera faite:
 1. les familles monoparentales travaillant à 100%
 2. les familles travaillant à 2 pour une tâche de 100%
 3. les familles monoparentales travaillant à tâche réduite
 4. les familles travaillant à 2, dont au moins un parent ayant une tâche réduite
 5. les familles, dont un seul des deux parents travaille
 6. les familles, dont les 2 parents ne travaillent pas
- Les parents sont demandés de fournir un certificat de travail.
- En inscrivant leur enfant à l'enseignement précoce, les parents s'obligent à amener leur enfant aux plages choisies. En cas de maladie, il est obligatoire de téléphoner le jour-même pour prévenir l'équipe pédagogique.
- En cas de non-respect des plages choisies, la commune se réserve le droit de libérer ces plages pour d'autres élèves en attente.
- Pour des raisons d'organisation le choix des plages ne pourra pas être modifié en cours de l'année.
- Pour les parents, présentant un certificat attestant qu'ils terminent plus tard et qu'il leur est impossible d'être présents à 11h30, il y aura une surveillance exceptionnelle jusqu'à 12h00.

BÂTIMENT PRÉSCOLAIRE

GEBÄUDE VORSCHULUNTERRICHT

8, rue de la Fontaine
L-3736 Rumelange
T. 56 61 78 - 1

Préscolaire cycle I

Vorschule Zyklus I



ORGANISATION

L'enseignement préscolaire est organisé d'après le principe de groupes mixtes, c'est-à-dire que chaque classe accueille des enfants de la première et des enfants de la deuxième année de l'éducation préscolaire. Ce système favorise la communication et les apprentissages sociaux, il augmente les possibilités d'imitation, d'entraide et de coopération entre enfants d'âges différents.

Comme les cours commencent à 8.00 heures le matin et à 14.00 heures l'après-midi, les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à leur salle de classe entre 7.50 et 8.00 heures, respectivement entre 13.50 et 14.00 heures. De suite les parents quittent l'enceinte scolaire.

À la fin des cours à 11.45 et 16.00 heures les parents sont priés de venir chercher leurs enfants auprès de l'enseignant en charge. L'entrée dans la cour n'est permise aux parents qu'au moment où tous les enfants ont rejoint leur enseignant auprès du point de rassemblement respectif.

Pendant les récréations les enfants sont sous la surveillance de l'enseignant en charge de la classe et aucun parent n'a droit d'accès à la cour.

ORGANISATION

Der Vorschulunterricht wird nach dem Prinzip der gemischten Gruppen organisiert, das bedeutet, dass in jeder Klasse Kinder aus dem ersten und aus dem zweiten Spielschuljahr sind. Dieses System fördert die Kommunikation und den sozialen Lernprozess, es erhöht die Möglichkeiten der Imitation, der Unterstützung und der Zusammenarbeit zwischen Kindern verschiedenen.

Da der Unterricht morgens um 8.00 Uhr und nachmittags um 14.00 Uhr beginnt, sind die Eltern gebeten ihre Kinder von 7.50 bis 8.00 Uhr bzw. von 13.50 bis 14.00 Uhr bis zu ihrem Klassensaal zu begleiten. Danach müssen die Eltern das Schulgebäude verlassen.

Am Ende des Unterrichts um 11.45 und 16.00 Uhr sollen die Eltern ihre Kinder bei der zuständigen Lehrperson abholen. Der Eintritt in den Pausenhof ist erst gestattet, wenn alle Schüler sich bei ihrer Lehrperson an den einzelnen Sammelpunkten versammelt haben.

Während der Schulpausen werden die Schüler von der zuständigen Lehrperson beaufsichtigt. Eltern haben während der Pausen keinen Zugang zum Schulhof.



Lu - Ve
Mo - Fr
8.00 - 11.45

Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
14.00 - 16.00



L'enseignement préscolaire: enseignantes et classes Der Vorschulunterricht: Lehrerinnen und Klassen

Etage/ Stockwerk	Titulaire/ Lehrerin	
0	Zwank Nathalie	T. 566178-9-021
0	Thill Jessica	T. 566178-9-022
0	Didier Isabelle	T. 566178-9-023
0	Rizzi Candi	T. 566178-9-024
1	Gaspar Melanie	T. 566178-9-121
1	Marx Tessy	T. 566178-9-122
1	Krawzyk Nathalie	T. 566178-9-123
1	Dondelinger Tammy	T. 566178-9-124
2	Kimmel Sonja, Morroni Sandra	T. 566178-9-224

Autres tâches d'enseignement Andere Unterrichtsaufgaben

- ▶ Kauffmann Estelle
- ▶ Wies Laurence

Cours de langue luxembourgeoise | Luxemburgisch-Kurse

Pour les élèves qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue luxembourgeoise, des séances d'apprentissage de la langue luxembourgeoise sont organisées et se font en petits groupes.

Für die Schüler, die die luxemburgische Sprache unzureichend beherrschen, werden Aktivitäten (in kleinen Gruppen) zum Erlernen der luxemburgischen Sprache angeboten.

BÂTIMENT SAUERWISS

GEBÄUDE SAUERWISS

2, rue Emile Lux
L-3738 Rumelange
T. 56 61 78 -1

Cycle 2 + 3 + 4

Zyklus 2 + 3 + 4



ORGANISATION

Le rassemblement des élèves se fait dans la cour de l'école.

Une surveillance sera mise en place

- le matin de 7h40 à 7h50 heures et de 11h55 à 12h05
- l'après-midi de 13h50 à 14h00 et de 15h50 à 16h00
- pendant les récréations

Dès que les élèves seront entrés dans le bâtiment, l'accès au bâtiment et à la cour sera fermé.

Les élèves arrivés en retard ainsi que les parents invoquant un motif valable pour rencontrer la/le titulaire de leur(s) enfant(s)

seront obligés d'utiliser l'entrée côté rue Emile Lux (près du rond-point) moyennant la sonnette y installée.

Par conséquent, l'accès à la cour est réservé qu'aux élèves et au personnel!

Le SEA (maison relais) prend en charge les enfants en dehors des heures de classe pendant les plages de 7.00 à 19.00 heures. Les inscriptions respectives se feront exclusivement au SEA.

ORGANISATION

Vor Unterrichtsbeginn versammeln sich die Schüler im Schulhof.

Der Schulhof wird beaufsichtigt

- morgens von 7.40 bis 7.50 Uhr und von 11.55 bis 12.05 Uhr
- nachmittags von 13.50 bis 14.00 Uhr und von 15.50 bis 16.00 Uhr
- in den Schulpausen

Sobald die Klassen sich ins Schulgebäude begeben haben, ist der Zutritt zum Schulgebäude und zum Schulhof geschlossen.

Schüler, die zu spät kommen oder Eltern die eine Lehrperson sprechen möchten, müssen den Eingang in der Emile Lux Straße benutzen und die dort angebrachte Klingel betätigen.

Diesbezüglich ist der Zutritt zum Schulhof nur für Schüler und Lehrpersonen gestattet.

Für die weitere Betreuung der Kinder außerhalb des Unterrichts ist der SEA (Maison relais) zwischen 7.00 und 19.00 Uhr zuständig. Diesbezügliche Einschreibungen können ausschließlich im SEA vorgenommen werden.



Lu - Ve
Mo - Fr
7.50 - 11.55

Lu + Me + Ve
Mo + Mi + Fr
14.00 - 15.50



Les cycles 2, 3, 4: enseignants et classes Die Zyklen 2,3,4: Lehrer und Klassen

Cycle/ Zyklus 2

Cycle/ Zyklus 2.1

Salle/ Saal Titulaire/ Lehrer

001	Falkenstein Anne	T. 566178-9-001
003	Zeches Esther	T. 566178-9-003
008	Thommes Gisèle	T. 566178-9-008
010	Sabbatucci Rachel	T. 566178-9-010
012	Wintersdorf Elisabeth	T. 566178-9-012

Cycle/ Zyklus 2.2

Salle/ Saal Titulaire/ Lehrer

002	Krier Jessica	T. 566178-9-002
005	Molina Caroline	T. 566178-9-005
007	Hermes Martine	T. 566178-9-007
013	Bernabei Sandy	T. 566178-9-013
014	Steffen Malou	T. 566178-9-014
015	Andriolo Chiara	T. 566178-9-015

Cycle/ Zyklus 3**Cycle/ Zyklus 3.1****Salle/ Saal Titulaire/ Lehrer**

102	Eschette Jennifer	T. 566178-9-102
104	Hardy Atèle	T. 566178-9-104
111	Freymann André	T. 566178-9-111
113	Tintinger Manon	T. 566178-9-113
205	Goedert Max	T. 566178-9-205

Cycle/ Zyklus 3.2**Salle/ Saal Titulaire/ Lehrer**

100	Tintinger Laurence	T. 566178-9-100
101	Bernard Corinne	T. 566178-9-101
112	Kleber Kim	T. 566178-9-112
114	Wilmes Jean	T. 566178-9-114
206	Bausch Frank	T. 566178-9-206

Cycle/ Zyklus 4**Cycle/ Zyklus 4.1****Salle/ Saal Titulaire/ Lehrer**

107	Wiltgen Anne-Marie	T. 566178-9-107
201	Philippe Lynn	T. 566178-9-201
209	Justen Yann	T. 566178-9-209
211	Dauphin Cheryl	T. 566178-9-211

Cycle/ Zyklus 4.2**Salle/ Saal Titulaire/ Lehrer**

106	Kiggen Lynn	T. 566178-9-106
110	Kühn Steve	T. 566178-9-110
203	Mohnen Glenn	T. 566178-9-203
204	Mathias Alain	T. 566178-9-204
210	Laroche Lynn	T. 566178-9-210



Autres tâches d'enseignement

Anderer Unterrichts- aufgaben

C2

- ▶ **LEICK Gwenn**
autre intervenant | weitere Lehrkraft
- ▶ **PESCATORI Claudia**
autre intervenant | weitere Lehrkraft
- ▶ **SCHANEN Ronald**
autre intervenant | weitere Lehrkraft

C3

- ▶ **MENDES Melany**
autre intervenant | weitere Lehrkraft
- ▶ **SERVÉ Tania**
autre intervenant | weitere Lehrkraft
- ▶ **ZIRVES Edmée**
autre intervenant | weitere Lehrkraft

C4

- ▶ **GOEBEL Anne**
autre intervenant | weitere Lehrkraft
- ▶ **LORANG Steve**
autre intervenant | weitere Lehrkraft

C2-4

- ▶ **ROCK Lynn**
autre intervenant | weitere Lehrkraft

HORS CYCLE

- ▶ **DI GIAMBATTISTA Claudia**
cours d'accueil | Eingliederungsunterricht
centre d'apprentissage | Förderzentrum
- ▶ **STEFFEN Joël**
centre d'apprentissage | Förderzentrum
- ▶ **MASSARD Raymond**
cours d'accueil | Eingliederungsunterricht
centre d'apprentissage | Förderzentrum





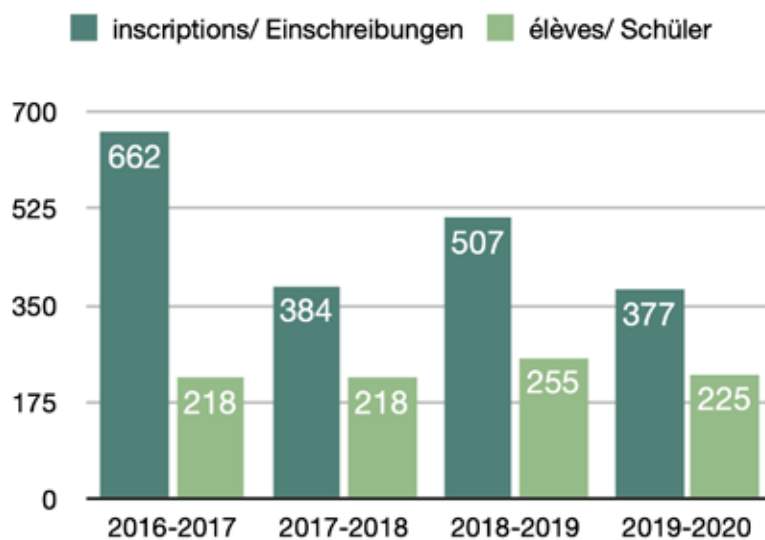
Centre d'apprentissage

Förderzentrum

Initié en 2015-2016 le CAI (centre d'apprentissage) couramment appelé «Förderzentrum» est devenu une mesure d'aide importante de notre école.

Après une première année d'essai en 2015-2016 nous avons adapté nos procédures et depuis 2016-2017 nous mettons en oeuvre notre concept des ateliers. Ainsi, des ateliers sur des sujets pédagogiques et socio-éducatifs sont offerts aux élèves des cycles 2-4.

Quatre années d'ateliers signifient que beaucoup d'élèves ont participé au „Förderzentrum“: depuis 2016 à nos jours 916 élèves ont passé les ateliers. Le nombre d'inscriptions s'élève à 1 930 pour ces 4 années.



Das Förderzentrum, das im Schuljahr 2015-2016 erschaffen wurde, ist zu einer wichtigen Hilfsmaßnahme unserer Schule geworden.

Nach einer Versuchsphase im Schuljahr 2015-2016 haben wir unsere Prozeduren angepasst und setzen seither unser Werkstatt-Konzept um. So werden den Schülern der Zyklen 2-4 pädagogische und sozio-educative Lernateliers angeboten.

Vier Jahre Lernateliers bedeuten, dass viele Schüler am Förderzentrum teilgenommen haben: Seit 2016 bis heute haben 916 Schüler die Lernateliers besucht. Die Zahl der Einschreibungen liegt bei 1 930 im Zeitraum von 4 Jahren.

Responsables du centre d'apprentissage/ Verantwortlicher des Förderzentrums

FZ-Team

fz.rumelange@ecole.lu
www.ferderzentrum.org



I-EBS

INSTITUTEUR SPÉCIALISÉ DANS LA PRISE EN CHARGE DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

I-EBS | HOFFMANN Georges | T. 566178-9-108

Depuis la rentrée 2018-2019 notre école dispose d'un instituteur spécialisé dans la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques (I-EBS). Directement affecté à notre école, il intervient dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques et assiste les élèves en classe. Ils se concertent avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

Seit dem Schuljahr 2018-2019 erhält unsere Schule einen Lehrer, spezialisiert im Umgang mit Schülern mit besonderen oder spezifischen Bedürfnissen, kurz I-EBS genannt. Dieser Lehrer ist unserer Schule zugewiesen und übernimmt die Betreuung von Schülern mit besonderen oder spezifischen Bedürfnissen. Er tauscht sich mit den Klassenlehrern und den pädagogischen Teams aus und gewährleistet die Verbindung mit den Eltern und der „Commission d'inclusion“ (CI) auf regionaler Ebene.





ESEB

ÉQUIPE DE SOUTIEN DES ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS OU SPÉCIFIQUES

L'équipe de soutien des élèves à besoins particuliers ou spécifiques (ESEB) a pour mission d'assurer, en collaboration avec les écoles et les instituteurs, l'élaboration d'un premier diagnostic et le suivi de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques et particuliers, si la prise en charge par l'école n'est pas suffisante. L'ESEB assure une première intervention et effectue un diagnostic. Ensuite la commission d'inclusion (CI) définit la forme de prise en charge. Ainsi, les membres de l'équipe ESEB peuvent intervenir auprès de ces enfants.

Das Team für die Unterstützung von Kindern mit spezifischen Bedürfnissen (ESEB) ist zuständig für die Erkennung und Diagnose solcher Kinder, in Zusammenarbeit mit der Schule und dem Lehrpersonal, im Falle wo die Betreuung in der Schule unzureichend sein sollte. Die ESEB kümmert sich um ein erstes Eingreifen und erstellt eine Diagnose. Danach entscheidet die Kommission für Inklusion (CI) über den weiteren Verlauf der Betreuung. Insofern können die Mitglieder des ESEB-Teams bei diesen Kindern eingesetzt werden.

Responsables diagnostic / Verantwortliche Diagnose	Intervenants / Einsatzkräfte
Laschette Michèle Sciamana Anne	Bertoldo Manon Glodt Carole Konieczny Vanessa Wantz Vera Wegener Sandra





Comité d'école

Schulvorstand

Dans chaque école fondamentale un comité d'école est élu pour une durée de cinq ans.

En mars 2019, le corps enseignant de Rumelange a élu un nouveau comité d'école, dont la composition est la suivante:

- ▶ ANDRIOLO Chiara, membre/ Mitglied
- ▶ ESCHETTE Jennifer, membre/ Mitglied
- ▶ FALKENSTEIN Anne, présidente/ Präsidentin
- ▶ HARDY Atèle, membre/ Mitglied
- ▶ KAUFFMANN Estelle, membre/ Mitglied
- ▶ KRAWZYK Nathalie, membre/ Mitglied
- ▶ MOLINA Caroline, membre/ Mitglied
- ▶ TINTINGER Laurence, membre/ Mitglied
- ▶ ZIRVES Edmée, membre/ Mitglied

In jeder Grundschule wird ein Schulkomitee für die Dauer von 5 Jahren gewählt.

Im März 2019 hat das Rümelingen Lehrpersonal ein neues Schulkomitee gewählt, das sich folgendermaßen zusammensetzt:

Les missions du comité d'école

- élaborer une proposition d'organisation de l'école
- élaborer un plan de réussite scolaire (prs)
- donner un avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école
- déterminer les besoins en formation continue du personnel
- organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école
- assurer les relations avec les partenaires scolaires

Die Aufgaben des Schulkomitees

- einen Vorschlag zur Schulorganisation erstellen
- einen Schulerfolgsplan (PRS) erstellen
- seine Meinung zu Fragen betreffend des Schulpersonals formulieren
- den Bedarf an der beruflichen Weiterbildung des Personals ermitteln
- das Verwalten des didaktischen sowie informationstechnischen Materials organisieren
- die Beziehungen zwischen den Schulpartnern garantieren





Equipes pédagogiques

Pädagogische Teams

Art. 10. Dans chaque école, le personnel enseignant et le personnel éducatif en charge des classes d'un même cycle constituent une équipe pédagogique. (...)

Pour assurer la coordination entre les équipes pédagogiques d'une école, la ou les équipes d'un cycle désignent en leur sein un coordinateur de cycle.

Cycle/ Zyklus	coordinateur/trice / Koordinator/in	
1	Krawzyk Nathalie	T. 566178-9-123
2	Hermes Martine	T. 566178-9-007
3	Freymann André	T. 566178-9-111
4	Mohnen Glenn	T. 566178-9-203

Direction régionale

Regionale Direktion

La supervision des écoles est désormais gérée par une direction régionale et non plus par un inspectorat. La direction 7 est responsable pour les communes de Rumelange, Kayl et Dudelange. Le siège de cette nouvelle direction se situe à Bettembourg.

Die Aufsicht der Schulen wird nunmehr von einer regionalen Direktion und nicht mehr, wie früher, von einem Inspektorat gewährleistet. Für die Gemeinden Rümelingen, Kayl und Dödelingen ist die regionale Direktion 7 zuständig. Der Sitz der regionalen Direktion ist in Bettembourg.

L'équipe de direction | Die Verantwortlichen der regionalen Direktion:

- ▶ **Joël Mischaux (directeur)**
- ▶ **Paul Vaessen (directeur adjoint)**
- ▶ **Jérôme Stull (directeur adjoint)**
- ▶ **Simone Gaffinet (directrice adjointe)**

61, Montée Krakelshaff | L-3235 Bettembourg | T.247-55240 | secretariat.dudelange@men.lu

Délégué à la sécurité

Sicherheitsdelegierter



M. Bausch Frank assure la fonction du délégué à la sécurité

Herr Bausch Frank bekleidet die Funktion des Sicherheitsdelegierten.



Représentants des parents

Elternvertreter

Au début de l'année scolaire 2019-2020 l'assemblée des parents a élu les représentants des parents pour une durée de 2 ans. Ont été élus:

Am Anfang des Schuljahrs 2019-2020 hat die Elternversammlung die Elternvertreter für eine Dauer von 2 Jahren gewählt. Gewählt wurden:

- ▶ BRIGHI Jérôme
- ▶ BUSINDU Rwabilinda
- ▶ CARDARELLI Sabrina
- ▶ REINERT Nadine

Les missions des représentants des parents dans l'école

- discuter la proposition d'organisation de l'école
- discuter le plan de réussite scolaire (prs)
- organiser les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires
- formuler des propositions sur des questions en relation avec la vie scolaire

Die Aufgaben der Elternvertreter innerhalb der Schule

- über den Vorschlag der Schulorganisation diskutieren
- über den Schulentwicklungsplan diskutieren (PRS)
- gemeinsame Versammlungen und Ereignisse mit den Schulpartnern organisieren
- Vorschläge ausarbeiten, zu Fragen die das Leben in der Schule betreffen

Représentants des parents/ Elternvertreter

Brighi Jérôme
Busindu Rwabilinda
Cardelli Sabrina
Reinert Nadine

elterevertrieeder.rumelange@ecole.lu





Règlement d'ordre interne



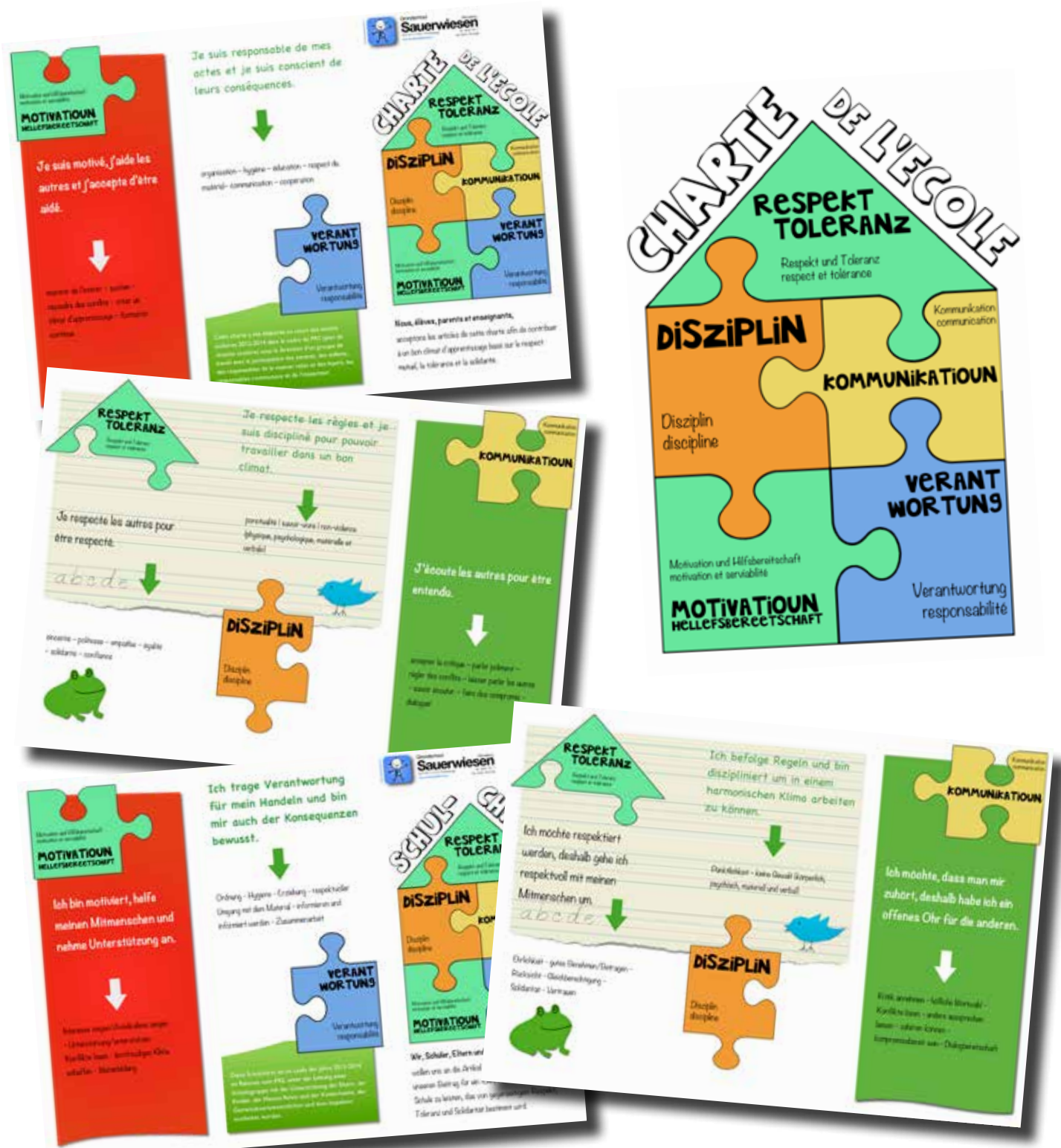
- Dans l'enceinte des bâtiments scolaires, les enfants sont tenus de se conformer aux consignes de tous les enseignants, de toute personne intervenant dans des activités scolaires ainsi que du/des concierge(s).
- Dans les bâtiments scolaires, il est formellement interdit aux élèves de se déplacer en courant, de parler trop fort et de montrer des comportements susceptibles de déranger les cours.
- Les élèves détériorant ou salissant du mobilier ou du matériel de l'école sont réprimandé(e)s par le personnel enseignant. L'enseignant(e) ayant en charge l'élève est informé(e). En cas de récidive l'élève est signalé(e) au/à la président(e) du comité d'école qui informe ou convoque les parents de l'élève.
- Les élèves ne sont pas autorisé(e)s à quitter l'enceinte du bâtiment scolaire pendant les heures de cours et pendant la récréation.
- L'utilisation de ballons dits Soft est autorisée dans les cours. Toutes autres sortes de balles sont confisquées par les surveillant(e)s et remises à la/au titulaire de l'/des élève(s) en question. Il est interdit de jouer au ballon près des grandes fenêtres.
- En ce qui concerne les structures de jeux installées dans les cours, les enfants doivent respecter les consignes de sécurité et les autres instructions des surveillants.
- Les auteurs de jets de pierre ou d'objets dangereux sont réprimandés par les surveillant(e)s.
- Il est formellement interdit aux élèves de manipuler des pétards ou des objets servant à produire du feu. L'apport d'objets susceptibles de causer un dommage corporel à autrui est prohibé. Le personnel enseignant de l'école est obligé de confisquer les objets en question et d'informer, le cas échéant, le/la titulaire des élèves contrevenant aux dispositions du présent article.
- L'utilisation de téléphones portables est interdite aux enfants dans l'enceinte de l'école. Un enfant qui apporte un portable ou un autre appareil électronique, doit le/les garder éteint(s) dans son cartable. Le personnel enseignant se réserve le droit de confisquer temporairement le portable et les appareils électroniques. L'école décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou endommagement.
- L'enregistrement de sons et d'images est interdit dans l'enceinte de l'école, sauf à des fins pédagogiques. Pour tout autre enregistrement, l'autorisation préalable des parents des élèves et des autorités communales ou du ministre, ayant l'Education nationale dans ses attributions, est requise.
- Il est interdit d'apporter à l'école des bijoux ou objets de valeur ainsi que des sommes d'argent non destinées à l'école.
- En cas d'accident ou de malaise d'un(e) élève, les enseignant(e)s contactent les parents (ou personne(s) responsable(s)) qui sont obligés de venir chercher l'enfant à l'école. En cas de non-réponse, l'enseignant(e) responsable de l'élève contacte le service médico-social de l'école qui prend en charge l'élève. A défaut de disponibilité du service précité l'enseignant(e) responsable appelle l'ambulance (en cas de besoin). En cas de danger immédiat pour l'élève, victime d'un accident ou d'un malaise, l'enseignant(e) responsable de l'élève ou à défaut la/le surveillant(e) appelle l'ambulance sans respecter les dispositions énumérées au paragraphe ci-dessus. Les parents de l'élève sont informés dans les meilleurs délais. Dans ce cas, le/la responsable du service médico-social accompagne l'élève pendant son transport à l'hôpital. A défaut de disponibilité du responsable du service médico-social l'enseignant(e) responsable accompagne l'élève pendant son transport à l'hôpital. Si le tuteur légal est en mesure de joindre l'école avant l'arrivée de l'ambulance, il accompagnera l'enfant dans l'ambulance remplaçant ainsi l'enseignant en charge resp. le/la responsable du service médico-social.
- L'administration de médicaments est faite suivant les protocoles établis par le ministère. Le responsable du service médico-social organisera l'établissement de ces protocoles.
- Tout accident survenu dans l'enceinte de l'école ainsi que tout accident dont est victime l'élève sur le chemin de l'école doit être signalé immédiatement.
- La tenue vestimentaire des élèves doit être correcte et adaptée à la saison. Des tenues spéciales peuvent être prescrites pour certains cours, notamment les cours d'éducation sportive, de natation, d'éducation artistique et les séances de travaux manuels.
- Les enfants, les parents et les enseignants respectent la charte scolaire.
- Les parents qui désirent parler à un enseignant de leur enfant demanderont un rendez-vous. Les détails seront communiqués par les enseignants lors de la réunion d'information de début d'année. En cas d'urgence, les parents contacteront l'enseignant de préférence avant le début des cours ou se présenteront vers la fin des cours. Les interlocuteurs sont à choisir selon l'ordre suivant: **titulaire de classe / surnuméraire > coordinateur de cycle > président d'école > directeur de la région**

Charte scolaire

Elaborée en 2014, notre charte scolaire reprend les engagements des différents partenaires de la communauté scolaire de l'école fondamentale Sauerwiesen.

Schulcharta

Unsere im Jahre 2014 erschaffene Schulcharta beinhaltet die Verpflichtungen der verschiedenen Partner der Schulgemeinschaft der Grundschule Sauerwiesen.





Surveillance / Aufsicht

Surveillance

Une surveillance des élèves sera effectuée dans la cour de l'école resp. dans le bâtiment scolaire

- 10 minutes avant le début des cours
- 10 minutes après la fin des cours
- pendant les récréations

Important:

A l'extérieur de la cour d'école, les parents sont responsables pour leur(s) enfant(s).

A partir de 12h05 et de 16h00 heures, les parents sont responsables pour leur(s) enfant(s).

Aufsicht

Eine Aufsicht der Schüler wird im Schulhof bzw. im Schulgebäude gewährleistet

- 10 Minuten vor Schulbeginn
- 10 Minuten nach Schulende
- während der Pausen

Wichtig:

Außerhalb des Schulhofs liegt die Verantwortung über das/die eigene(n) Kind(er) bei den Eltern.

Ab 12.05 Uhr und ab 16.00 Uhr liegt die Verantwortung über das/die eigene(n) Kind(er) bei den Eltern.

Pas de surveillance / Keine Aufsicht





Absences

Fehlen

Loi du 6 février 2009 relative à l'obligation scolaire :

Art 16.

Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire et lui faire connaître les motifs de cette absence

Art 17.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents Les dispenses sont accordées:

- 1) par le titulaire pour une durée ne dépassant pas une journée ;
- 2) par le président du comité d'école pour une durée dépassant une journée

Beispiel einer schriftlichen Entschuldigung:

Exemple d'une excuse écrite:

Rumelange, le 20 septembre 2020

Madame/ Monsieur,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de mon enfant du 18.09.2020 au 19.09.2020.

Motif:

Il était malade et vomissait.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signature

Rümelingen, den 20. September 2020

Frau/Herr,

Hiermit bitte ich Sie das Fehlen meines Kindes vom 18.09.2020 bis 19.09.2020 zu entschuldigen.

Grund:

Er war krank und übergab sich.

Mit freundlichen Grüßen,

Unterschrift



PDS

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

SCHULENTWICKLUNGSPLAN

Depuis 2018-2019 quatre groupes de travail, guidées par le groupe de pilotage PDS travaillent sur les objectifs formulés en 2017-2018 (voir en bas).

Seit dem Schuljahr 2018-2019 arbeiten 4 Arbeitsgruppen, geleitet von der PDS-Steuergruppe, an der Umsetzung der im Schuljahr 2017-2018 formulierten Ziele (siehe unten).



Grobzil:

- ▶ D'Schoul setzt sech als Zil d'Entwécklung vun all de Kanner an Enseignanten ze fërderen an z'ënnerstëtzen.

Feinziler:

- ▶ Ab Mee 2018 bis Juli 2021 erstellen d'Enseignanten e Konzept fir eng optimiséiert Verdeelung vun de Ressource fir all d'Kanner. Dëst Konzept gëtt bei Bedarf am Laf vum éischte PDS adaptéiert.
- ▶ Ab September 2018 bis Juli 2021 probéiert eis Schoul de pädagogeschen Austausch tëscht de Schoulpartner auszebauen a gemeinsam Aktiounen festzehalen an ëmzesetzen.
- ▶ Ab September 2018 bis Juli 2021 setzt d'Schoulgemeinschaft ob e méi gezilten Austausch an Asaz vun de pädagogeschen Materialien.



Bibliothèque scolaire

Schulbibliothek



La bibliothèque regroupe 4 173 livres. Tous les livres sont répertoriés sur internet. L'offre ne se limite pas seulement aux cycles 2 à 4, mais s'adresse également aux enfants de 3 à 6 ans du cycle 1. A côté des livres illustrés allemands on trouve également des livres français. Sur rumelange.ecole.lu les élèves, les parents et les enseignants peuvent à chaque moment s'informer sur l'offre actualisée.

Vu l'importance de la participation des parents dans l'éveil à la lecture, la bibliothèque est également ouverte en dehors des heures de cours.

Die Bibliothek enthält 4 173 Bücher. Alle Bücher sind über Internet erfasst. Das Angebot begrenzt sich nicht nur auf die Zyklen 2 – 4, sondern richtet sich auch an die 3 – 6 Jährigen des Zyklus 1. Neben deutschsprachiger Kinderliteratur sind auch französische Bücher vorhanden. Auf rumelange.ecole.lu können Schüler, Eltern und Lehrer sich jederzeit über den Bibliotheksbestand informieren.

Im Hinblick auf die Bedeutung des Elternhauses bei der Leseförderung ist die Bibliothek auch außerhalb der offiziellen Schulzeit geöffnet.

Bibliothécaires/ Bibliothekare

Bernard Corinne
Di Giambattista Claudia
Rizzi Candi

T. 566178-9-004
biblio.rumelange@ecole.lu



Projet Judo

Judo = Projekt



Depuis l'année 2015-2016, le Cercle de Judo Esch/Alzette et son entraîneur professionnel, M. Frédéric Georgery, réalisent un projet pédagogique à l'école fondamentale de Rumelange. Par le biais du judo ils enseignent aux élèves quelques valeurs fondamentales figurant dans le code moral du Judo : respect, politesse, courage, amitié, contrôle de soi, honneur, modestie et sincérité.

M. Georgery étant accompagné en permanence d'un judoka luxembourgeois traduisant ses consignes, interviendra à nouveau dans des classes pendant l'année scolaire 2020-2021.

Ce projet, vise à renforcer l'esprit d'équipe en classe et le comportement des élèves vis-à-vis des autres.

Seit dem Schuljahr 2015-2016 setzen der „Cercle de Judo“ aus Esch/Alzette und sein hauptberuflicher Trainer Herr Frédéric Georgery ein pädagogisches Projekt in der Grundschule Rümelingen um. Mittels des Kampfsports Judo vermitteln sie den Schülern einige Grundwerte, die im Moralkodex des Judo anzutreffen sind: Respekt, Höflichkeit, Mut, Freundschaft, Selbstkontrolle, Ehre, Bescheidenheit und Aufrichtigkeit.

Herr Georgery wird auch künftig mit Klassen während des Schuljahrs 2020-2021 arbeiten. Dabei wird er ständig von einem luxemburgischen Judoka begleitet, der seine Anweisungen übersetzt.

Dieses Projekt zielt auf eine Stärkung des Teamgeists und der Verhaltensweise gegenüber anderen Personen hin.





Cours de natation

Schwimmkurse

Pendant l'année scolaire 2020-2021, les classes des cycles 2.2 et 3.1 suivent les cours de natation à la piscine de Schifflange.

Im Schuljahr 2020-2021 erhalten die Klassen der Zyklen 2.2 und 3.1 Schwimmunterricht im Schwimmbad von Schifflingen.

Piscine de Schifflange | Schwimmbad Schifflingen

T. 54 72 42

12, rue du Parc | L-3872 Schifflange





Jardin scolaire

Schulgarten

Depuis l'année scolaire 2019-2020 un nouveau concept est mis en œuvre dans le jardin scolaire. Il s'agit de donner un nouveau souffle au travail dans la nature. Situé dans un endroit unique en proximité du bâtiment Sauerwiss, ce bijou vert offre de larges possibilités.

Ainsi, la nouvelle conception prévoit un engagement pendant et en dehors des heures scolaires en essayant de renforcer des coopérations entre différents acteurs (école, SEA, CIGL, associations locales, forestier, maison des jeunes ...).



Seit dem Schuljahr 2019-2020 wird ein neues Konzept im Schulgarten umgesetzt. Es geht darum der Arbeit in der Natur neuen Atem zu verleihen. An einer einzigartigen Stelle in Reichweite des Sauerwiss-Gebäudes gelegen, bietet diese grüne Perle viele Möglichkeiten.

So sieht das neue Programm einen verstärkten Einsatz während und außerhalb der Unterrichtszeit und mehr Zusammenarbeit verschiedenster Akteure vor (Schule, SEA, CIGL, lokale Vereine, Förster, Jugendhaus ...).

Responsable/ Verantwortlicher

STEFFEN Joël

sg.rumelange@ecole.lu
www.schoulgaard.org

Activités

Barbecue au cycle 4.2

A cause de la pandémie du coronavirus et la crise sanitaire y liée, les élèves du cycle 4.2 ne pouvaient pas partir, comme les années passées, en colonie de vacances.

Afin de leur offrir une compensation minimale, la ville de Rumelange a organisé un barbecue en plein air.

En respectant les règles sanitaires, les élèves ont ainsi pu passer un moment agréable à la fin de l'année scolaire.



Aktivitäten

Grillfest im Zyklus 4.2

Wegen der Coronavirus-Pandemie und der damit verbundenen sanitären Krise konnten die Schüler die alljährliche Ferienkolonie am Ende des Zyklus 4 nicht antreten.

Um ihnen einen minimalen Ausgleich anzubieten hat die Stadt Rümelingen ein großes Grillfest im Freien organisiert.

Im Einklang mit den sanitären Regeln konnten die Schüler eine schöne Zeit am Ende des Schuljahrs miteinander verbringen.



Sorties locales

Après la reprise des cours du 25 mai 2020 suite au confinement lié à la pandémie du coronavirus, les élèves ont dû s'adapter à un bon nombre de restrictions, surtout celle de la liberté de mouvement.

Afin de remédier à cette situation, beaucoup de classes ont fait des sorties locales. Les enseignants ont proposé des promenades ou des activités sportives à leurs élèves.



Lokale Ausgänge

Nach der Wiederaufnahme des Unterrichts am 25. Mai 2020 infolge des Lockdowns wegen der Corona-Pandemie mussten die Schüler sich an etliche Einschränkungen gewöhnen, vor allem was die Bewegungsfreiheit betraf.

Um dem entgegenzuwirken haben viele Klassen das Schulgebäude verlassen und lokale Orte aufgesucht an denen Spaziergänge und sportliche Aktivitäten angeboten wurden.



Homeschooling

Pendant la période du confinement suite au coronavirus, de nombreuses offres scolaires homeschooling ont été proposées aux élèves:

- enseignement à distance sur Teams et autres plateformes
- exercices en ligne sur www.schouldoheem.lu ou www.ferderzentrum.org
- plans hebdomadaires sur www.padlet.com ou des dossiers cloud
-

Parmi toutes ces offres, notre bibliothécaire Di Giambattista Claudia a enregistré des lectures de livres afin que nos élèves ne perdent pas le contact avec la littérature de jeunesse.

Ces lectures sont accessibles depuis le code QR.



Während des coronabedingten Lockdowns wurden den Schülern zahlreiche Homeschooling-Angebote vorgeschlagen:

- Fernunterricht über Teams oder andere digitale Plattformen
- Online-Aktivitäten auf www.schouldoheem.lu oder www.ferderzentrum.org
- Wochenpläne auf www.padlet.com oder in Cloud-Ordnern
-



Neben all diesen Angeboten hat unsere Bibliothekarin Di Giambattista Claudia Lesungen von Kinderbüchern aufgenommen um den Kontakt mit der Kinderliteratur zu fördern.

Diese Lesungen können über den QR-Code abgerufen werden.



E Stopp fir de Mupp

Initié par l'équipe du cycle 4 pendant l'année scolaire 2014-2015 dans le cadre de l'ancien PRS (plan de réussite scolaire), le projet « E Stopp fir de Mupp » se poursuit en 2019-2020. Il s'agit de récolter des bouchons en plastique pour l'association ASA asbl afin de financer des chiens d'assistance et protéger l'environnement par le recyclage. Un espace spécialement conçu pour le dépôt des bouchons fût aménagé dans le préau du bâtiment Sauerwiss. Ainsi on rend visible aux enfants les quantités déjà collectées.

Das im Rahmen des ehemaligen PRS von den Lehrkräften des Zyklus 4 im Schuljahr 2014-2015 eingeführte Projekt "E Stopp fir de Mupp" läuft auch 2019- 2020 weiter. Es geht darum Verschlüsse von Plastikflaschen für die Vereinigung ASA asbl zu sammeln um Assistenzhunde zu finanzieren und die Umwelt durch Recyceln zu schützen. Ein Platz in der Halle des Sauerwiss-Gebäudes wurde umgestaltet um die gesammelten Plastikverschlüsse zu lagern. So sind die gesammelten Mengen gut sichtbar für die Schulkinder.

Nos quantités collectées: Unsere gesammelten Mengen:

2015-2016:	530 kg
2016-2017:	620 kg
2017-2018:	750 kg
2018-2019:	250 kg
2019-2020:	135 kg



Les catégories de chiens d'assistance parrainés par ASA asbl

Chien d'éveil Pour enfants polyhandicapés



Le chien stimule, éveille et apaise les angoisses. Il contribue à dédramatiser les moments difficiles. Ainsi, la présence d'un chien d'éveil aide les enfants à faire face à leurs défis quotidiens et permet une meilleure cohésion familiale. A l'école, dans la vie de tous les jours, le chien change le regard des enfants, des adultes, sur le handicap.

Chien détecteur d'épilepsie Pour personnes atteintes d'épilepsie



Le chien alerte les personnes atteintes d'épilepsie avant que la crise soit déclenchée, appelle de l'aide et offre du réconfort. Le chien a la capacité de détecter une crise imminente et de prévenir son maître. Il pourra appuyer sur un bouton d'alerte, aller chercher du secours en aboyant ou simplement rester près de la victime pour la rassurer.

Chien d'accompagnement social Pour maisons de soins, écoles, foyers de jour, maisons relais...



Le chien suit les référents travaillant dans des maisons de soins, foyers de jour et structures accueillant des enfants. Dans ces institutions, il agit comme collègue pluridisciplinaire dans les domaines éducatifs, thérapeutiques et socioéducatifs. Au quotidien, il apporte beaucoup de joie, d'amour, d'affection et de bonheur.

Fruit 4 School



Fruit for School est un programme européen en faveur de la consommation de fruits à l'école de l'Union européenne. Le projet est né du constat qu'une alimentation saine et équilibrée, se caractérisant par une consommation régulière de fruits et de légumes, diminue le risque d'obésité chez les jeunes et peut prévenir des problèmes graves de santé plus tard dans la vie. Etant donné que les habitudes alimentaires d'un individu se forment durant sa jeunesse, et qu'elles ne sont que difficilement modifiables en tant qu'adulte, les ministres européens de l'Agriculture ont décidé de mettre en place un programme de distribution de fruits au niveau des établissements scolaires.

Depuis plusieurs années, l'école fondamentale de Rumelange met en oeuvre ce programme au profit des élèves du cycle 1. Depuis la rentrée 2019-2020, le programme FRUIT 4 SCHOOL a été étendu sur toute l'école.

Fruit 4 School ist ein von der europäischen Union initiiertes Programm zur Förderung des Obstkonsums in der Schule. Das Projekt ist durch die allgemeine Feststellung entstanden, dass eine gesunde und ausgeglichene Ernährung, durch den regelmäßigen Verzehr von Obst und Gemüse, das Risiko der Fettleibigkeit bei Jugendlichen mindert und schlimmeren Gesundheitsproblemen im späteren Leben vorbeugen kann. Da sich die Essgewohnheiten eines jeden Individuums im Kindes- und Jugendalter entwickeln und als schwer veränderbar im Erwachsenenalter gelten, haben die europäischen Agrarminister entschieden ein Programm zur Verteilung von Obst in Schulen einzuführen.

Seit einigen Jahren setzt die Grundschule Rümelingen dieses Programm für die Schüler des Zyklus 1 um. Seit dem Schuljahr 2019-2020 wurde das Fruit 4 School-Programm auf die ganze Schule ausgedehnt.

Lait scolaire

Le programme de la distribution du lait scolaire est un projet de l'Union européenne. Au Luxembourg, le projet est mis en œuvre depuis 1977 par le Service d'économie rurale (SER) du Ministère de l'Agriculture. Depuis l'année scolaire 2017/2018 les écoles fondamentales reçoivent le lait gratuitement.

L'école fondamentale Sauerwiesen Rumelange participe depuis de nombreuses années au programme de distribution du lait scolaire. En 2020-2021 le programme sera poursuivi. Afin de promouvoir une alimentation saine, le lait scolaire est livré en forme de lait entier blanc en emballages de 1 litre.



Schulmilch

Das Schulmilchprogramm ist ein Projekt zum Thema Milch, welches von der Europäischen Union ins Leben gerufen wurde. In Luxemburg läuft das Projekt seit 1977 unter dem Landwirtschaftsministerium und wird von dem Service d'économie rurale (SER) ausgeführt. Seit dem Schuljahr 2017/2018 erhalten Grundschulen - „écoles fondamentales“ - gratis Schulmilch.

Die Grundschule Sauerwiesen Rümelingen nimmt seit vielen Jahren am Schulmilchprogramm teil. Auch im neuen Schuljahr 2020-2021 werden die Schüler wieder in den Genuss der Schulmilch kommen. Um eine gesündere Ernährung zu fördern, wird die Schulmilch in Form von weißer Trinkmilch in 1 Liter Verpackungen geliefert.



Tri de déchets



Mülltrennung



Depuis l'année scolaire 2015-2016, l'école Sauerwiesen trie ses déchets. Dans le cadre de l'ancien PRS (plan de réussite scolaire) l'école a conçu un projet sur le tri des déchets.

Dans un premier temps toutes les salles de classe ont été équipées de nouvelles poubelles. Actuellement, nous effectuons le tri du papier, Valorlux, des déchets non-recyclables et des bouchons en plastique (projet "E Stopp fir de Mupp").

Par un concours de dessin auprès des élèves, l'école a élaboré des étiquettes pour les différentes poubelles. Pour approfondir le sujet des fiches de travail, spécialement adaptées à la situation locale, ont été distribuées aux classes.

Seit dem Schuljahr 2015-2016 beschäftigt sich die Grundschule Sauerwiesen mit dem Thema Abfall. Im Rahmen des früheren PRS (Schulentwicklungsplan) hat die Schule ein Projekt zur Mülltrennung ausgearbeitet.

In einem ersten Schritt wurden alle Klassenzimmer mit neuen Müllbehältern ausgestattet. Zur Zeit trennen wir Papier, Plastikbehälter (Valorlux), Restmüll und Verschlüsse von Plastikflaschen (Projekt "E Stopp fir de Mupp").

Durch einen Malwettbewerb bei den Schülern konnten Etiketten zur Kennzeichnung der verschiedenen Müllbehälter erstellt werden. Um das Thema zu vertiefen wurden Arbeitsblätter, angepasst an die lokale Situation, an die Schulklassen verteilt.



De séchere Schoulwee

En vue de garantir une sécurité maximale des élèves sur leur chemin vers l'école, un plan de déplacement vers l'école a été élaboré et le nouveau logo « Rémi & Romie » sera marqué sur le trottoir des chemins vers l'école. Les chemins principaux vers les écoles ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants.

Avec l'introduction des zones 30km/h l'année dernière et la réduction sensible des vitesses de circulation, les piétons doivent avoir en principe la possibilité de traverser la rue sans détour par un passage pour piétons existant.

L'objectif du concept «Séchere Schoulwee» est de motiver un maximum d'élèves [et de parents] à marcher à pied vers l'école resp. l'arrêt de bus pour le ramassage scolaire en vue d'une réduction du nombre de voitures autour des sites scolaires. En effet, des situations souvent dangereuses se forment suite au nombre élevé de voitures créant un sentiment d'insécurité à la fois chez les élèves et les parents.

Afin de minimiser le risque d'accident, plusieurs règles générales sont à suivre:

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.
- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche, ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant doit traverser la rue dans une zone non protégée, il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche, ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.

Um eine maximale Sicherheit der Schüler auf dem Weg zur Schule zu garantieren, wurde ein Schulwegeplan erstellt. Dabei wird das neue Logo „Rémi & Romie“ auf dem Schulweg bei den betroffenen Fußgängerüberwegen markiert. Die Hauptwege zur Schule wurden aufgrund des Wohnortes der Kinder definiert.

Mit der Einführung der Zone 30 km/h in den Wohnvierteln im vergangenen Jahr und der Reduzierung der Geschwindigkeiten, sollten die Fußgänger die Möglichkeit erhalten, die Straßen überall sicher überqueren zu können, ohne einen Umweg über einen Zebrastreifen nehmen zu müssen.

Ziel des Konzeptes „Séchere Schoulwee“ ist es, die Schüler [und Eltern] dazu zu bewegen, zu Fuß in die Schule zu gehen, um die Anzahl der Fahrzeuge im Bereich der Grundschulen zu verringern. In der Tat entstehen oft gefährliche Situationen aufgrund der hohen Anzahl von PKWs und so kommt ein allgemeines Gefühl der Unsicherheit auf, sowohl bei Eltern als auch bei Schülern.

Um die Anzahl der Unfälle zu minimisieren, müssen mehrere Regeln befolgt werden:

- Der Bürgersteig ist der einzig geschützte Bereich.
- Man sollte wenn möglich immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs gehen, d.h. auf der Seite von Häusern und Gärten.
- Wenn es keinen Bürgersteig gibt, weder auf der linken noch auf der rechten Seite, sollte man die linke Straßenseite benutzen.
- Es ist immer sicherer die Straße dort zu überqueren, wo es rote Ampeln und/oder einen Zebrastreifen gibt.
- Wenn das Kind die Straße in einem ungeschützten Bereich überquert, sollte es unbedingt einige wichtige Sicherheitsregeln befolgen: zuerst aufmerksam nach links schauen, dann nach rechts und erst dann die Straße überqueren, wenn keine Fahrzeuge in Sicht sind.





Service scolaire

Schuldienst

Au niveau de l'administration communale de la Ville de Rumelange, la personne de contact pour toutes sortes de renseignements ou demandes en relation avec l'école est Monsieur Noesen Yves. Il s'occupe des inscriptions scolaires, du traitement des fichiers scolaires et de l'établissement de certificats. Il gère aussi les allocations d'études.

Die Kontaktperson der Gemeindeverwaltung für alle Arten von Auskünften oder Anfragen bezüglich der Schule ist Herr Noesen Yves. Er kümmert sich um die Schuleinschreibungen, die Bearbeitung der Schulregister und die Ausstellung von Bescheinigungen. Er verwaltet ebenfalls die Stundenzulagen.

Contact/ Kontakt

NOESEN Yves	Administration communale de la Ville de Rumelange 2, Place G-D. Charlotte Secrétariat - 1er étage	T. 563121-206
--------------------	---	---------------

Ecole de musique

Musikschule



Depuis la rentrée 2015-2016 l'école de musique UGDA organise ses cours de solfège au SEA (service d'éducation et d'accueil). Ainsi, les enfants qui fréquentent régulièrement le SEA, peuvent aussi profiter de ces cours et s'y inscrire.

Cette mesure a été prise dans le cadre du Plan d'encadrement périscolaire (PEP).

Seit dem Schulbeginn 2015-2016 organisiert die UGDA-Musikschule ihre Solfège-Kurse im SEA (service d'éducation et d'accueil). Auf diese Weise können die Kinder, die regelmäßig den SEA besuchen, ebenfalls von den Kursen profitieren und sich einschreiben.

Diese Maßnahme wurde im Rahmen des PEP (plan d'encadrement périscolaire) getroffen.



Santé scolaire



Au cours de l'année scolaire, l'état de santé des élèves sera surveillé par l'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale à l'école.

Les interventions sont réalisées suivant les dispositions de la Loi modifiée du 2 décembre 1987 et du Règlement grand-ducal du 24 octobre 2011 portant réglementation de la médecine scolaire.

Pour l'enseignement fondamental, les bilans, tests et mesures de dépistage suivants sont pratiqués chez les élèves des cycles 1.1, 1.2, 2.2, 3.2, 4.2 et selon les besoins de l'enfant au cours des autres cycles:

- prise du poids et de la taille
- analyse sommaire des urines (recherche de glucose, d'albumine et de sang)
- examen sommaire de l'acuité visuelle
- bilan auditif
- surveillance de la carte de vaccination
- bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- en cas de besoin : bilan social

Volet médical

Le médecin scolaire ne propose aucun traitement médical. Si lors des examens des constatations nécessitant un avis médical complémentaire sont faites, les responsables adresseront une lettre motivée avec la recommandation de consulter le médecin de confiance aux parents. Les observations médicales sont inscrites dans le «Carnet médical scolaire» de l'enfant et gérées en toute confidentialité. Les parents des enfants du cycle 1 sont invités à accompagner leur enfant lors de ces examens.

Autres interventions médicales :

La surveillance médicale est complétée par d'autres examens, faits par des services spécialisés du Ministère de la Santé :

- examen bucco-dentaire

au cycle 1 :

- dépistage des troubles visuels par le Service d'orthoptie et de pléoptie
- dépistage des troubles auditifs par le Service d'audiophonologie

en cas de besoin :

- consultation diététique
- consultation pour enfant asthmatique (Ecole de l'Asthme)

Volet social

L'assistante (hygiène) sociale est à l'écoute des enfants, des parents, des enseignants et de tout autre personne privée ou professionnelle concernée par le bien-être d'un élève de l'enseignement fondamental.

L'équipe de santé scolaire collabore étroitement dans le respect du secret professionnel avec :

- le personnel de l'enseignement scolaire
- le service d'éducation et d'accueil (SEA)
- la Commission d'inclusion (CI)
- l'équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)
- la direction de région
- l'administration communale
- d'autres services spécialisés

Promotion et Education de Santé

L'équipe de santé scolaire de la Ligue médico-sociale organise des activités de promotion et d'éducation à la santé en faveur des élèves. L'objectif des ces activités est de guider l'enfant vers des habitudes de vie saine.

Equipe de santé scolaire

• intervenant médical :

KOLBACH Josiane (infirmière en pédiatrie)
Centre médico-social
61, avenue de la Gare
L-4130 Esch/Alzette
54 46 46-1 | josiane.kolbach@ligue.lu

• intervenant social :

Oestreicher Sarah (assistante sociale)
Centre médico-social
61, avenue de la Gare
L-4130 Esch/Alzette
54 46 46-1 | sarah.oestreicher@ligue.lu

• médecins scolaires :

Dr SCHELINSKY Guy
Dr ANTON Patrice

• dentiste :

THOMMES Ferdinand



Service d'éducation et d'accueil (SEA) „Roude Fiels“

L'ADMISSION

L'admission fonctionne toujours selon des critères d'admission :

- Les enfants habitent la Ville de Rumelange
- Les familles monoparentales
- Les familles vivant dans un milieu social défavorisé, nécessitant une prise en charge
- Les familles dont les deux parents travaillent

LES HEURES D'OUVERTURE

L'accueil matinal

L'accueil fonctionne pour les enfants inscrits à partir de 7h00 jusqu'au début de la surveillance par le personnel enseignant. Un petit déjeuner est mis à disposition des enfants. Le petit-déjeuner est compris dans le tarif de l'encadrement. Le trajet SEA – école se fait sous la surveillance du personnel éducatif.

Le foyer de midi (restauration)

Le foyer de midi fonctionne du lundi au vendredi de 11h45 à 14h00. Les repas sont cuisinés sur place par une équipe restauration. Des menus spéciaux pour des raisons de santé (allergies, ...), peuvent être demandés. Le module foyer de midi comprend 2 heures d'encadrement ainsi qu'un repas.

Le foyer scolaire

Le foyer scolaire fonctionne le lundi, mercredi et vendredi de 16h00 à 19h00 et le mardi et jeudi de 14h00 à 19h00. Pendant ces périodes les enfants bénéficient de l'encadrement suivant : collation, activités éducatives et surveillance des devoirs.

Le foyer vacances

Le foyer vacances fonctionne pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Les activités du foyer vacances regroupent :

- De 7h00 à 12h00 : activités éducatives et créatives avec collation
- De 12h00 à 14h00 : repas et encadrement éducatif
- De 14h00 à 19h00 : activités éducatives et créatives avec collation

ANNAHME

Schüler werden unter folgenden Bedingungen angenommen:

- Die Kinder wohnen in Rümelingen
- Alleinerziehendes Elternteil
- Familien die in einem schwachen sozialen Umfeld leben und Unterstützung brauchen
- Familien, in denen beide Elternteile arbeiten

ÖFFNUNGSZEITEN

Der morgendliche Empfang

Der morgendliche Empfang findet für die eingeschriebenen Kinder ab 7.00 Uhr bis zum Beginn der Aufsicht des Schulpersonals in den Schulhöfen statt. Ein kleines Frühstück wird den Kindern zur Verfügung gestellt. Es ist im Preis inbegriffen. Die Strecke SEA - Schule steht unter Aufsicht der SEA.

Die Mittagstagesstätte (mit Mittagessen)

Die Mittagstagesstätte findet montags bis freitags von 11.45 Uhr bis 14.00 Uhr statt. Die Gerichte werden vor Ort von einer Kochmannschaft zubereitet. Aus Gesundheitsgründen (Allergien,...) können Sondergerichte angefragt werden. Die Mittagstagesstätte beinhaltet 2 Stunden Betreuung inklusive Mittagessen.

Die Schultagesstätte

Die Schultagesstätte funktioniert montags, mittwochs und freitags von 16.00 bis 19.00 Uhr sowie dienstags und donnerstags von 14.00 bis 19.00 Uhr. Die Betreuung beinhaltet eine Zwischenmahlzeit, pädagogische Aktivitäten und die Aufsicht der Hausaufgaben.

Die Ferientagesstätte

Die Ferientagesstätte funktioniert in den Schulferien montags - freitags von 7.00 bis 19.00 Uhr.

Folgende Aktivitäten werden angeboten:

- von 7.00 bis 12.00 Uhr: pädagogische und kreative Aktivitäten mit Zwischenmahlzeit
- von 12.00 bis 14.00 Uhr: Mittagessen und päd. Betreuung
- von 14.00 bis 19.00 Uhr: pädagogische und kreative Aktivitäten mit Zwischenmahlzeit

Contact/ Kontakt

Chargé de direction / Direktion: ROHMANN Sacha	SEA Roude Fiels 5, rue de la Fontaine L-3726 Rumelange	T. 26 56 70 - 1 sacha.rohmann@sear.lu
--	---	--



Ëmweltmëtteger Sicona



Le syndicat intercommunal SICONA, créé en 1989 et dont la Ville de Rumelange est membre depuis 2001, a pour objet de sensibiliser le public à la conservation de la nature.

A cette fin, le syndicat organise régulièrement des activités pour les jeunes. En règle, il s'agit d'une / de sortie(s) dans la nature afin d'observer, de découvrir, de vivre, d'apprendre, d'apprécier et de se sentir à l'aise dans la nature.

Ces activités sont annoncées par des tracts distribués à l'école.

Das 1989 gegründete interkommunale Syndikat SICONA, dem die Stadt Rümelingen seit 2001 angehört, hat die Mission die Öffentlichkeit über den Erhalt der Natur zu sensibilisieren.

Zu diesem Zweck organisiert das Syndikat regelmäßig Aktivitäten für junge Kinder. In der Regel handelt es sich um Ausgänge in die Natur um zu observieren, zu entdecken, zu erleben, zu lernen, die Natur schätzen zu lernen und sich in der Natur wohl zu fühlen.

Diese Aktivitäten werden durch Handzettel angekündigt, die in der Schule verteilt werden.





Maison des jeunes

Jugendhaus

La maison des jeunes représente un point de contact pour des adolescents de 12 à 26 ans. Elle offre de nombreuses activités de loisirs. Les éducateurs expérimentés sont également disponibles pour des entretiens individuels et sont à l'écoute des jeunes.

En coopération avec la maison des jeunes de Kayl, le PIJ et le bureau régional sud du SNJ, des activités et des réunions d'informations sont organisées. Ainsi les jeunes peuvent s'informer sur des formations, emplois de vacances, stages ou services volontaires.

Das Jugendhaus bietet eine Anlaufstelle für 12 bis 26-Jährige. Es bietet eine Vielzahl an Freizeitgestaltungsmöglichkeiten an. Die erfahrenen Erzieher stehen den Jugendlichen auch für Informationsgespräche zur Verfügung und haben ein offenes Ohr für sonstige Probleme.

In Zusammenarbeit mit dem Kayler Jugendhaus, dem PIJ und dem SNJ-Bureau régional Sud werden Aktivitäten organisiert und Informationsversammlungen abgehalten. So können Jugendliche sich beispielsweise über Ausbildungen, Ferienjobs, Praktika oder Freiwilligendienste informieren.





Crèches

Kindertagesstätten



Foyer de Jour « AM ZECHENHAISCHEN »

6, rue du Couvent | L-3717 Rumelange
T. 56 06 22 300
monique.becker@cjf.lu

Heures d'ouverture / Öffnungszeiten:

du lundi au vendredi / montags bis freitags 7.00- 19.00

Accueille les enfants de 2 mois à 6 ans.
Empfängt Kinder von 2 Monaten bis 6 Jahre.

Crèche « Nascht » Rumelange

20, rue du Dr Flesch | L-3725 Rumelange
T. 28 68 58 220
rumelange@nascht.lu

Heures d'ouverture / Öffnungszeiten:

du lundi au vendredi / montags bis freitags 7.00- 20.00

Accueille les enfants de 2 mois à 12 ans.
Empfängt Kinder von 2 Monaten bis 4 Jahre.

Foyer de Jour « Rockids »

19, rue Jean-Pierre Bausch | L-3710 Rumelange
26 56 10 86

Heures d'ouverture / Öffnungszeiten:

du lundi au vendredi / montags bis freitags 7.00- 19.00

Accueille les enfants de 4 ans à 12 ans.
Empfängt Kinder von 4 Jahre bis 12 Jahre.

Assistance pour devoirs à domicile

Hausaufgabenhilfe

Les élèves des cycles 2-4 nécessitant une prise en charge spéciale pour les devoirs à domicile peuvent fréquenter l'assistance pour devoirs à domicile. Au début de l'année scolaire, les élèves concernés reçoivent une fiche d'inscription que les parents doivent remplir de suite.

L'assistance pour devoirs à domicile aura lieu tous les mardis et jeudis de 12.00 à 12.50 heures.

Schüler der Zyklen 2-4 die einer besonderen Betreuung bei der Erledigung ihrer Hausaufgaben bedürfen, können die Hausaufgabenhilfe besuchen. Am Anfang des Schuljahrs erhalten die betroffenen Schüler ein Einschreibungsformular, das die Eltern anschließend ausfüllen sollen.

Die Hausaufgabenhilfe findet dienstags und donnerstags von 12.00 bis 12.50 Uhr statt.



Association des parents

Elternvereinigung

Depuis de nombreuses années, des parents engagés se regroupent dans l'association des parents de Rumelange (EVR) afin de rassembler, de partager et de mettre en oeuvre des idées et des points de vue communs de la part des parents d'élèves.

L'association des parents soutient l'école dans l'organisation d'événements annuels (marché de Noël, journée de lecture), investit une partie de ses recettes dans l'acquisition du matériel didactique pour les cycles 1 - 4 et organise, en coopération avec l'école et le SEA, la fête scolaire annuelle à la fin de l'année scolaire. Au-delà, l'EVR organise régulièrement des événements pour les parents d'élèves ainsi que des événements spéciaux pour les élèves de l'école fondamentale de Rumelange.

Chaque parent d'élève de l'école fondamentale de Rumelange peut devenir membre du comité de l'EVR.

Seit einigen Jahren haben sich engagierte Schülereltern in der Elternvereinigung Rümelingen (EVR) zusammengeschlossen um gemeinsame Ideen und Sichtweisen zu sammeln, zu teilen und umzusetzen.

Die Elternvereinigung unterstützt die Grundschule bei der Organisation alljährlicher Ereignisse (Weihnachtsmarkt, Lese- tag), investiert einen Teil ihrer Einnahmen in die Anschaffung von didaktischem Material für die Zyklen 1- 4 und organisiert gemeinsam mit Schule und SEA das Schulfest am Ende eines Schuljahrs. Darüber hinaus organisiert die EVR regelmäßig Veranstaltungen für die Eltern sowie spezielle Ereignisse für die Grundschüler.

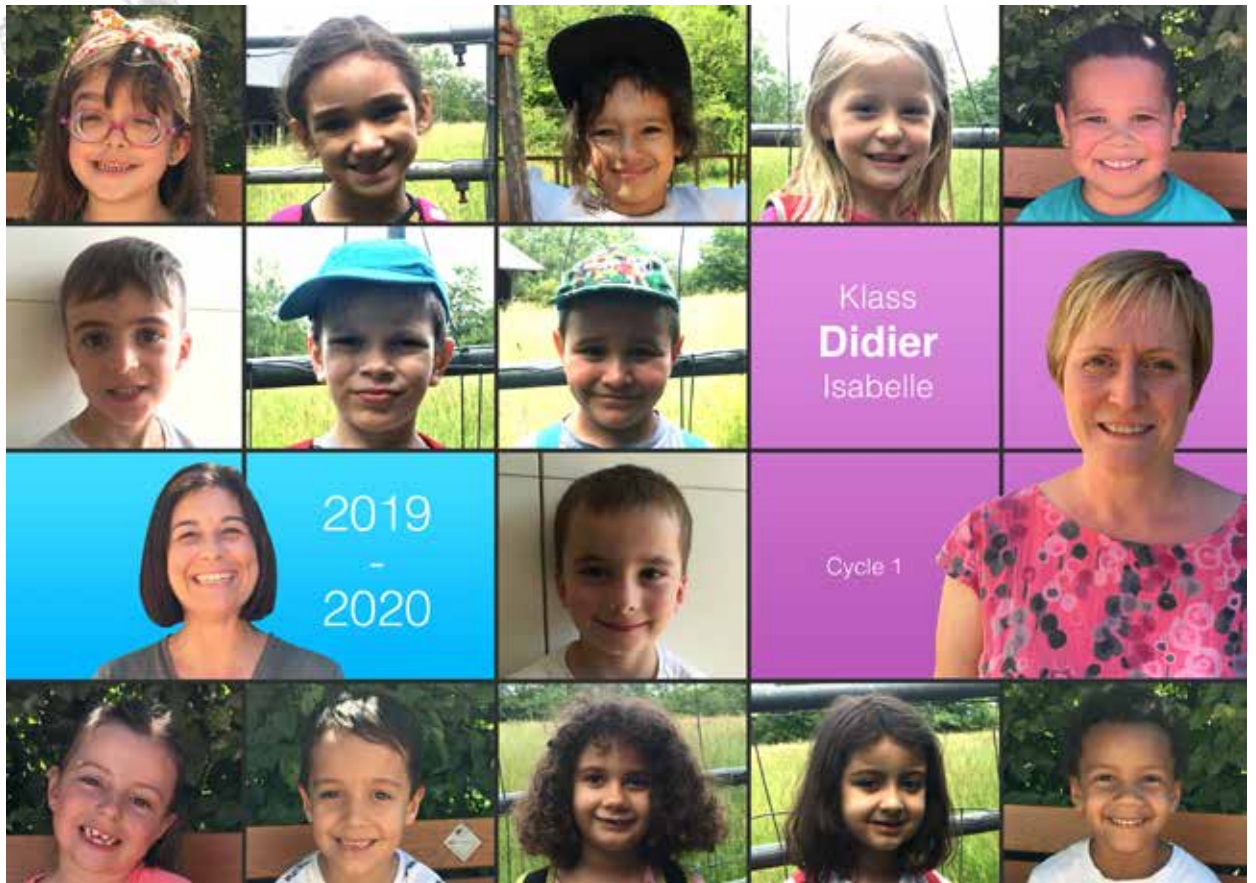
Jedes Elternmitglied eines Grundschülers von Rümelingen kann Mitglied im Vorstand der EVR werden.

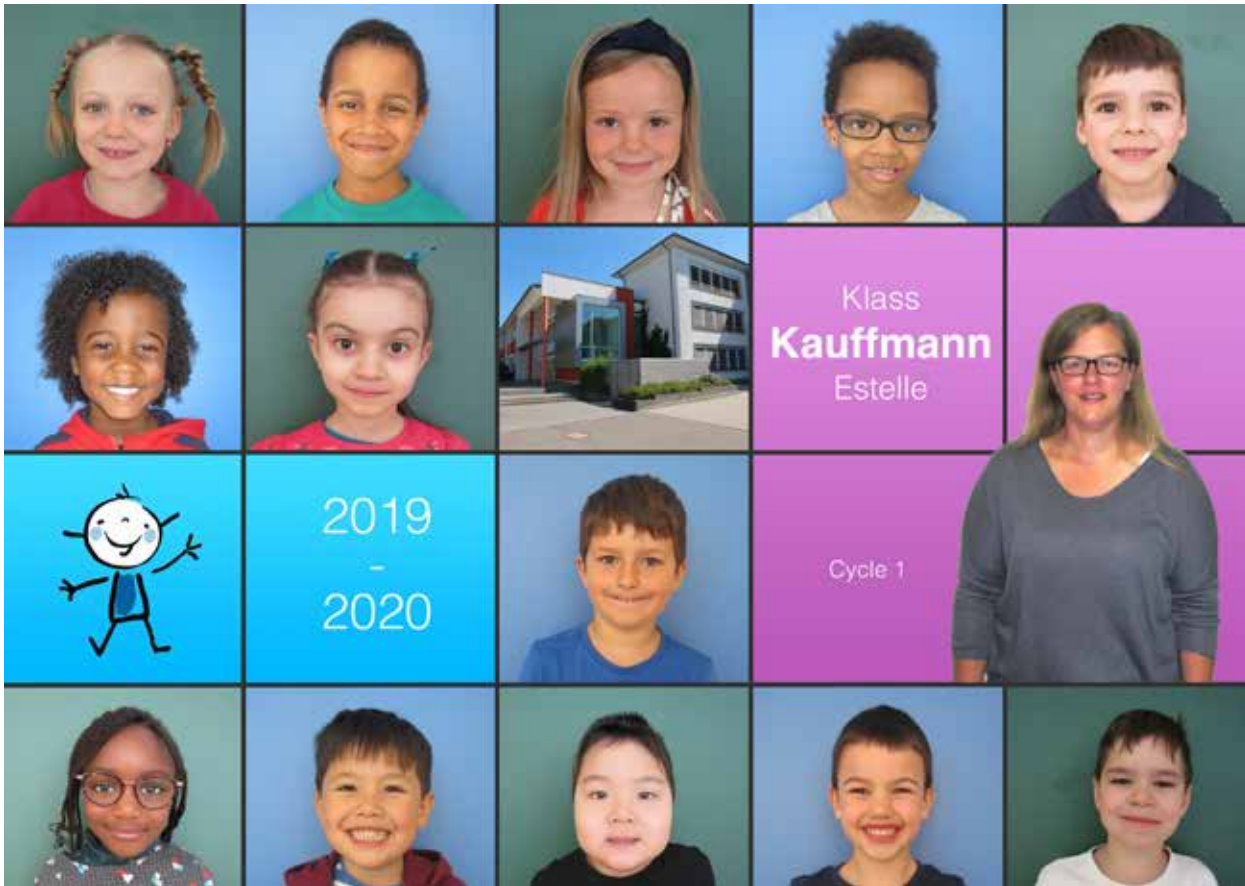


Photos de classes 2019-2020

Klassenfotos 2019-2020











Dondelinger Tammy

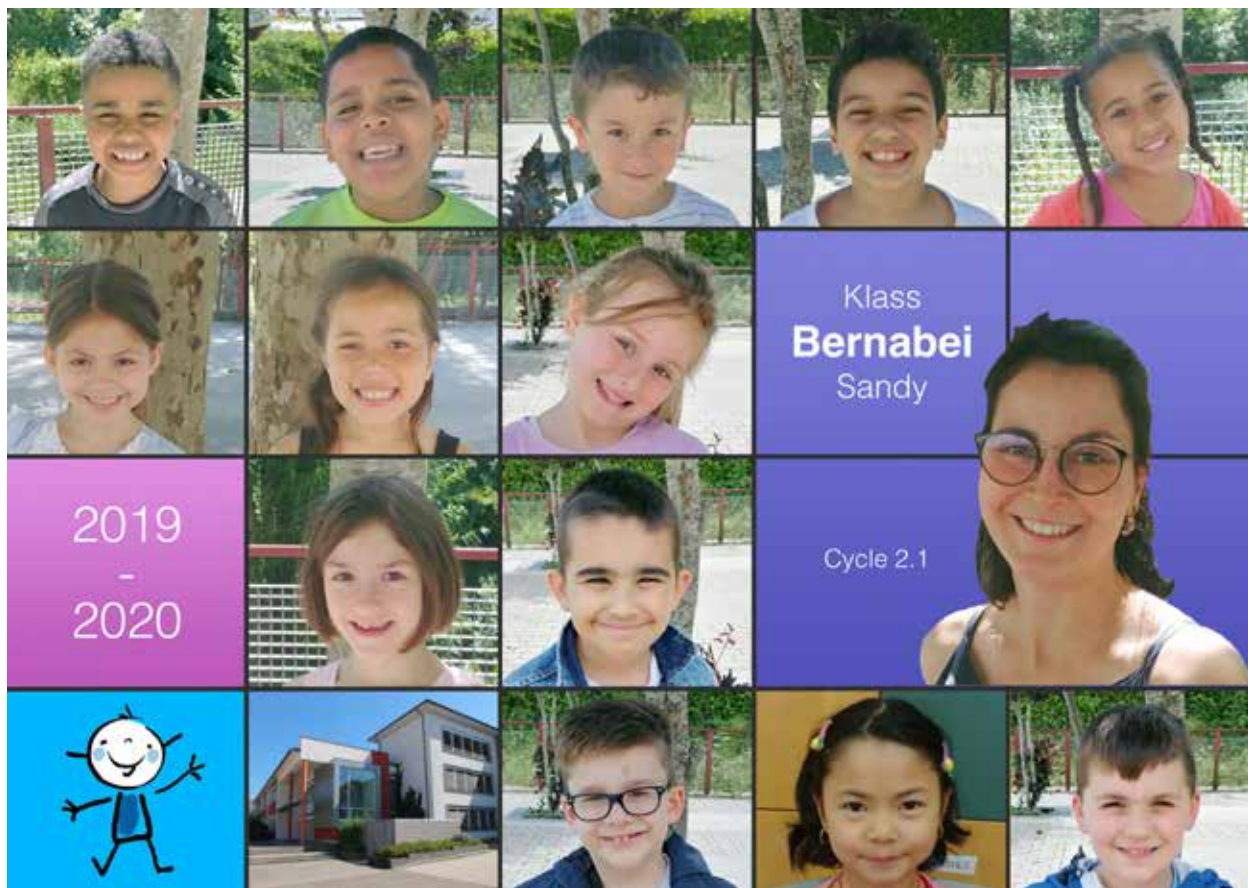


Kimmel Sonja



Zwank Nathalie































Mathias Alain



Calendrier des vacances

Schulferien

September 2020

M	D	M	D	F	S	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Oktober 2020

M	D	M	D	F	S	S
			1	2	3	3
5	6	7	8	9	3	3
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

November 2020

M	D	M	D	F	S	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Dezember 2020

M	D	M	D	F	S	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Januar 2021

M	D	M	D	F	S	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Februar 2021

M	D	M	D	F	S	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

März 2021

M	D	M	D	F	S	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Abrill 2021

M	D	M	D	F	S	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mee 2021

M	D	M	D	F	S	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juni 2021

M	D	M	D	F	S	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Juli 2021

M	D	M	D	F	S	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Le lendemain de la 1^{ère} communion, les classes du 3^e cycle fonctionnent normalement. Toutefois, des excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée seront acceptées.

La journée du pèlerinage à Notre-Dame de Luxembourg n'est plus considérée comme jour de congé collectif. Désormais ce jour est un jour de classe normal; néanmoins des excuses individuelles présentées par les représentants légaux des enfants qui désirent prendre part à cette manifestation seront acceptées.

Am Montag nach der Kommunion funktionieren die Klassen des Zyklus 3 wie gewohnt. Allerdings werden schriftliche Entschuldigungen für das morgendliche Fehlen der Schüler angenommen.

Der Pilgertag zur alljährlichen Oktave zählt nicht mehr als schulfreier Tag. Fortan handelt es sich um einen normalen Schultag; allerdings werden schriftliche Entschuldigungen der Erziehungsberechtigten für das Teilnehmen ihrer Kinder an diesem Ereignis angenommen.

Numéros de téléphone utiles

Nützliche Telefonnummern

Administration communale/Gemeindeverwaltung:

Noesen Yves 563121-206

Ecole fondamentale/Grundschule:

président du comité d'école/Präsident des Schulkomitees 566178-9-116
 bibliothèque scolaire/Schulbibliothek 566178-9-004
 centre d'apprentissages/Förderzentrum 566178-9-118
 bâtiment Sauerwiss/Gebäude Sauerwiss 566178
 bâtiment J.-P. Bausch/Gebäude J.-P. Bausch 56 74 49
 bâtiment préscolaire/Gebäude Vorschulunterricht 566178-9-121
 bâtiment précoce/Gebäude Früherziehung 26 56 01 74
 portiers/ Hausmeister 566178-9-016

Direction/ Direktion:

Mischaux Joël (directeur) 247-55240
 Gaffinet Simone (directrice adjointe)
 Stull Jérôme (directeur adjoint)
 Vaessen Paul (directeur adjoint)

Service Krank Kanner Doheem 48 07 79

SEA

Rohmann Sacha 26 56 70 - 1

Piscine Schifflange/ Schwimmbad Schifflingen 54 72 42

